

REFERENTIEL SUR L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT ET A LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

dans le cadre de la

Plate-forme française d'Education au développement et à la Solidarité Internationale

EDUCASOL

Ce texte a valeur de référent éthique pour les acteurs de l'éducation au développement et à la solidarité internationale de EDUCASOL. Il donne les lignes directrices qu'ils ont ensemble définies comme étant constitutives de la notion et de la démarche de l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

L'éducation au développement et à la solidarité internationale a pour finalité le changement des mentalités et des comportements de chacun dans le but de contribuer individuellement et collectivement à la construction d'un monde juste, solidaire et durable.

Pour cela elle a pour objectif de favoriser :

- la compréhension des mécanismes d'interdépendance et d'exclusion dans le monde,
- la prise de conscience de l'importance de la solidarité internationale comme facteur de changement social,
- l'action pour la construction d'un monde solidaire.

Eduquer au développement et à la solidarité internationale, c'est s'impliquer dans un processus éducatif global dont la dimension Nord/Sud est un élément constitutif déterminant.

C'est un acte éducatif

Qui s'appuie sur une démarche pédagogique participative, interactive et réflexive.

Qui part des représentations mentales des participants.

Qui vise des objectifs de savoir, savoir-faire et d'attitude (en particulier en favorisant l'esprit critique).

Qui s'appuie sur une pédagogie adaptée à la diversité des publics.

Qui intègre des méthodes d'évaluation selon des critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience et de démultiplication.

C'est un acte politique

Qui permet d'effectuer des choix et de les argumenter.

Qui en terme de message souligne la complexité du développement, l'interdépendance des pays et des peuples, la diversité et la créativité des organisations de la société civile, le rôle pivot du partenariat, le fait que la solidarité est une façon de mieux vivre ensemble et que chacun a les moyens d'agir pour aller dans ce sens.

Qui permet à chacun(e) de tenir une réflexion sur le modèle de société dans laquelle il (elle) vit, d'appréhender la portée de ses actions quotidiennes et de devenir citoyen(ne) acteur du changement social au niveau local, national et mondial.

Qui se décline en initiatives et actions collectives (débat, manifestation, lobbying...).

Dont les acteurs partagent :

des valeurs communes

- La conviction de la nécessité de construire un monde socialement solidaire, culturellement diversifié, économiquement viable, écologiquement durable et politiquement démocratique.
- La solidarité comme principe de partage et d'échange dans un esprit de respect et de reconnaissance réciproque entre partenaires décidés à agir ensemble pour mettre un terme aux violations des droits politiques, économiques, sociaux et culturels.

des principes d'action

- Le partenariat notamment avec les organisations du Sud à toutes les étapes de préparation, de réalisation et d'évaluation de l'action.
- Le partage d'expérience comme ferment d'enrichissement de chacun au bénéfice de tous.
- Le principe de laïcité associé à la liberté absolue de conscience.
- La priorité donnée à l'éducation et au changement des comportements dans les relations Nord-Sud. Les propositions d'actions de solidarité concrètes (le don, le voyage, les chantiers internationaux, la signature de pétition...), sans en être l'objectif, peuvent faire partie du processus d'éducation au développement et à la solidarité internationale.